

Saint Laurent Médoc, le 18 Novembre 2019

Monsieur le Président,

La société Vignobles de Larose, anciennement Château Larose Trintaudon et constituée de trois Crus bourgeois de l'appellation Haut Médoc et un de l'appellation Saint Estèphe, est un domaine vitivinicole de 250 hectares avec une production annuelle de près d'un million cinq cent mille bouteilles.

Notre produit, le vin, issu du terroir et du savoir-faire de nos hommes est au cœur de toutes nos préoccupations. Depuis 1999, les notions de Qualité, d'Hygiène, de Sécurité, d'Environnement, d'Ecoute de nos parties prenantes, sont autant de pierres au socle de notre entreprise. La Responsabilité Sociétale ou anciennement développement durable s'est naturellement adapté à nos démarches, et nous permet aujourd'hui d'anticiper et d'améliorer les résultats de notre entreprise.

Nos clients comme l'ensemble de nos parties prenantes occupent une place de choix dans la roue de l'amélioration qui guide nos décisions au quotidien. Cette politique de Responsabilité Sociétale, volontariste est devenue un outil de fidélisation des acheteurs et consommateurs pour un produit sûr issu d'une propriété durablement gérée.

Ce sont les salariés de l'entreprise qui portent la démarche depuis plus de quinze ans, les Vignobles de Larose dès 2002 obtiennent les doubles certifications ISO 9001 et 14001, une première en France. En 2003 nous confirmons notre intérêt pour la préservation de notre terroir en obtenant la certification Agriculture Raisonnée pour l'ensemble du vignoble. En 2008, la signature avec l'UNAF de la charte « Abeilles Sentinelles de l'Environnement », nous a permis de réfléchir et d'agir en faveur de la biodiversité de Larose. Depuis 2010, nous informons nos consommateurs sur nos bouteilles du label *Vignoble Responsable*<sup>®</sup>, preuve de notre engagement sur les enjeux de la Responsabilité Sociétale.

*Vignoble Responsable*<sup>®</sup> n'est pas un argument marketing à Larose Trintaudon, c'est une réelle démarche vécue au sein de l'entreprise par l'ensemble des collaborateurs, une philosophie d'entreprise. Pour pouvoir informer nos parties prenantes et nos clients de la globalité de nos démarches et des résultats des quinze ans passés, nous avons choisi l'évaluation AFAQ 26000 et obtenu le niveau de l'Exemplarité en 2010, une première en Europe pour une entreprise vitivinicole.

En vous présentant notre démarche pour arrêter définitivement l'utilisation du désherbant sur notre vignoble, démarche qui intègre notre stratégie globale de Responsabilité Sociétale : *Vignoble Responsable*<sup>®</sup>, je renouvelle avec plaisir et conviction notre engagement au Global Compact.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations les plus sincères.



Franck BIJON

Les années 2000 ont vu naître une prise de conscience collective sur la contamination des sols et des eaux, qu'il s'agisse des cours d'eau ou des eaux souterraines, par les produits phytosanitaires et notamment les herbicides. En Juin 2006, l'Union Européenne et la France, se sont engagés dans un processus de réduction de l'emploi des pesticides. Ces engagements ont été confirmés par les grands axes pris lors du Grenelle de l'environnement. Précurseurs en matière d'engagement environnemental (certifié Agriculture Raisonnée puis HVE et ISO 14001 depuis 2003), les Vignobles de Larose ont été à l'écoute de ces changements nécessaires dans la politique agricole nationale et des attentes croissantes des consommateurs en matière de préservation de l'environnement. Cette communication présente un des enjeux primordiaux pour les Vignobles de Larose depuis presque 15 ans, l'arrêt total du désherbant en 2020.

Dans une première partie, nous verrons le contexte de cette prise de décision puis dans une deuxième partie, les choix techniques et stratégiques liés à cette décision.

En 2007, les Vignobles de Larose, c'est 190 hectares de vigne dont 85,8% sont désherbés. 146 hectares sont désherbés "en plein" c'est-à-dire que la totalité de la couverture herbacée du sol est éliminée par application d'un produit chimique, entre et sous les rangs de vigne. 33 hectares sont désherbés "sous le rang" à savoir uniquement sous les rangs de vigne, il reste de l'herbe entre les rangs.

L'entreprise s'intéresse de très près à cette époque à la certification Terravitis. Cette certification est spécifique à la viticulture, elle est basée sur un cahier des charges évolutif, validé par des vigneron. Il s'agit d'une démarche globale, qui prend en compte l'ensemble du fonctionnement de l'exploitation, son environnement et ses hommes. Elle demande aux entreprises souhaitant être certifiées d'avoir au minimum 50% de leur surface de vignes sans herbicides.

Dans ce même temps, il apparaît comme primordial et urgent aux Vignobles de Larose de stopper l'utilisation des produits phytosanitaires reconnus comme Cancérogène Mutagène Reprotoxiques (CMR) ainsi que ceux classés Toxiques. Il s'agit d'une véritable volonté des Vignobles de Larose de protéger ses collaborateurs et l'ensemble des parties prenantes pouvant être exposées mais également de limiter autant que possible son impact sur son environnement et la biodiversité qui le compose.

Ces objectifs en tête, dans un cadre réglementaire en proie à de profondes modifications, les Vignobles de Larose établit sa stratégie, bâtie autour de son label Vignoble Responsable et fait le choix d'arrêter l'utilisation de désherbants sur son domaine viticole.

Cette décision s'accompagne d'une mutation dans l'utilisation des équipements agricoles ainsi que dans les pratiques viticoles comme la recherche de nouveaux matériels pour le travail du sol. L'organisation, les rendements et la gestion des budgets sont également impactés.

Cette transformation est extrêmement progressive. Des essais sont réalisés sur des blocs de parcelles pour tester le matériel, et trouver l'organisation et les techniques les plus efficaces.

Dans un premier temps, c'est le désherbage dit « en plein » qui est stoppé, seule l'herbe sous le rang est désherbée. Puis vient ensuite le déploiement plus global avec l'arrêt total de l'application de désherbant.

Ne plus désherber implique automatiquement la pousse de l'herbe entre et sous les rangs de vigne. Le facteur primordial à maîtriser car très impactant est la hauteur de l'herbe. Une herbe haute nuit à la bonne application des produits phytosanitaires permettant de lutter contre les maladies de la vigne, en « masquant » les zones à traiter. L'herbe haute favorise également l'ascension des parasites et à la vendange, donne un goût indésirable aux raisins récoltés.

Si elle n'est pas éliminée par voie chimique, elle doit cependant être tondue ou éliminée par voie mécanique. La typologie du sol entre ici en jeu dans le choix de la technique. En effet, un sol peut être difficile à travailler parce que sa composition le rend soit très boueux quand il pleut ou très dur. Dans le cas d'un sol très meuble, les engins vont difficilement progresser, laisser l'herbe permet de maintenir les sols et d'améliorer leur portance. Si le sol est très dur, l'utilisation d'outils pour travailler le sol va être compliqué, engendrant des casses et des pertes de temps importantes. Les Vignobles de Larose ont donc accru leur expérience au fil des années, en améliorant leur connaissance de leurs sols et des spécificités de leur terroir. Certaines parcelles ont été laissées complètement

enherbées, permettant également de tester de nouveaux outils comme Vitirover. Il s'agit d'un petit robot de tonte équipé de quatre roues motrices indépendantes et de trois gyrobroyeurs. Il travaille dans la vigne jusqu'à moins de 1 cm du pied de la vigne et la hauteur de coupe peut aller de 3 à 10 cm. Il ne blessera jamais un pied de vigne et laissera un minimum d'herbes au sol. L'engin, qui s'adapte à tous les environnements, fonctionne de manière autonome grâce à l'énergie 100% solaire. Chaque Vitirover est surmonté d'un panneau photovoltaïque. Le travail du sol a été développé sur d'autres parcelles, de façon superficielle ou plus en profondeur, en fonction des caractéristiques de chacune.

Ces méthodes impliquent de profondes modifications dans l'organisation. Travailler les sols est bien plus chronophage que le désherbage mais demande également des compétences en matière de conduite différentes. Les Vignobles de Larose ont donc investi dans du matériel, afin de s'assurer d'être assez équipé pour relever ce défi, tant en termes de quantité de matériel que de technicité de celui-ci. L'investissement est également humain, nos chauffeurs ont été formés pour gagner en compétences et de nouveaux chauffeurs ont été recrutés.

Le fait de travailler les rangs plus souvent et plus longtemps implique une augmentation du nombre de passages dans le vignoble et donc une augmentation de la consommation de carburant. Les Vignobles de Larose suivent cet indicateur depuis de nombreuses années et ont pu constater les impacts générés par ce changement dans leur pratique. L'entreprise a accompagné ses équipes afin d'optimiser l'utilisation des engins à travers un suivi permanent des consommations de GNR ainsi que de formations d'éco conduite.

Les rendements de production sont également impactés, lors de la remise en culture d'une parcelle désherbée il faut tout de même entre trois et cinq ans avant de retrouver le rendement initial. Cette remise en culture a été faite de façon progressive et réfléchie, afin de ne pas mettre en péril l'activité première des Vignobles de Larose.

Arrêter l'utilisation du désherbant permet de diminuer l'exposition des hommes à des produits nocifs pour leur santé, quelque soit le choix du produit et malgré toutes les précautions employées. Si l'exposition chimique est moindre, le travail du sol rend beaucoup plus pénible le travail des vignerons et vigneronnes qui sont à pied dans les vignes. Les Vignobles de Larose travaillent donc à prévenir les blessures éventuelles dues au sol travaillé en fournissant des chaussures plus adaptées et en mettant en place des activités physiques adaptées afin de les aider à améliorer leur proprioception et leur renforcement musculaire.

Afin de répondre à cet enjeu plutôt simplement nommé dans notre stratégie « Arrêter définitivement l'utilisation du désherbant », les Vignobles de Larose ont mené un travail de longue haleine et chargé en challenges tant humains que techniques. Le changement dans les mentalités est réel, de nombreuses propriétés viticoles ont également adopté et fait leur cet enjeu. Là où il y a vingt ans, une vigne enherbée était signe d'une mauvaise gestion viticole, les paysages lunaires sont aujourd'hui montrés du doigt, représentatifs d'une gestion viticole irraisonnée et irrespectueuse de l'environnement.

En 2007, 86% de notre surface viticole était désherbée chimiquement. En 2012, c'est 55% des parcelles qui sont désherbées, puis 33% en 2017. En cette fin d'année 2019, nous n'avons plus de désherbant en stock et cette pratique vient de prendre fin, afin qu'en 2020 ce pourcentage atteigne les 0% visé il y a aujourd'hui 13 ans. Malgré les difficultés rencontrées, il s'agit d'un choix réfléchi et assumé afin de répondre à nos valeurs de Vignoble Responsable.